

## Réunion du CA SCF en visioconférence, le lundi 17 mai 2021 à 19h

Membres du CA présents : Patrick Demaret, Jean-Yves Gresser, Thierry Mercier, Patrice Cadot, Pierre Meindre, François Lagarde, Agostinho Vaz Nunes

Conseil des sages : Antoine Jacquemoud, Gérard Cardon, Olivier Cahen, et Pierre Parreaux sont présents.

Pascal Granger, Christian Garnier, Michel Mikloweit (procuration à François Lagarde) et Daniel Delage sont excusés.

Autres participants : Édouard Barrat, José Starck

### 1. Approbation du CR du CA du 7 avril 2021

En l'absence de remarques, le compte rendu est approuvé.

### 2. Report de la date de l'AG et mode de tenue de l'AG

Compte tenu des contraintes sanitaires, le CA du 7 avril a décidé que l'AG se tiendrait à huis clos le 29 mai.

Nos statuts stipulent : « L'assemblée générale ordinaire (AGO) se réunit une fois par an. La convocation à l'AGO est communiquée aux membres de l'association au moins trente jours à l'avance. Son ordre du jour est rédigé par le CA et communiqué aux membres au moins quinze jours à l'avance, accompagné des documents qui seront soumis aux votes. »

Pour des raisons matérielles, nous n'avons pas encore envoyé les documents et ne pourrons pas le faire avant une huitaine de jours. Si nous voulons respecter le délai de 15 jours pour l'envoi des documents, nous devons reporter l'AG au-delà du 7 juin.

Par ailleurs, compte tenu de l'allégement des contraintes sanitaires à partir du 9 juin, certains conseillers proposent de tenir l'AG « physiquement » et non à « huis clos ».

Les conditions sont réunies pour permettre une réunion physique dans les nouveaux locaux du LOREM à Montparnasse (23 allée de la 2ème Division Blindée 75015 PARIS).

Après débat, il est décidé de tenir une réunion physique à 5 voix contre 3 voix pour une réunion à huis clos.

**L'assemblée générale se tiendra avec la présence physique des membres du Club le mercredi 16 juin dans les locaux du LOREM à Montparnasse à partir de 18h.**

La mise sous plis aura lieu le jeudi 27 mai à 14h dans les locaux du LOREM de la rue Bouchor.

Le conseil d'administration se réunira le jeudi 17 juin à 19h en visioconférence pour élire le nouveau bureau.

### 3. Reprise des séances techniques et des projections

Il est décidé de reprendre les réunions physiques à partir de septembre, le programme en sera arrêté lors du CA du 17 juin.

#### 4. Festival de Gaillac (10 et 11 juillet)

Le mètre linéaire de stand sur la foire coutre 15€. Ce montant est remboursé sur place en cas de réservation avant le 15 mai. Pour que le club puisse bénéficier de cette gratuité, Patrick Demaret a réservé 4 mètres.

Il fait appel aux volontaires pour animer le stand du SCF et fait remarquer qu'il faut s'y prendre très en avance pour réserver les hébergements.

Edouard Barrat propose de fournir au club 250 « Pass » lenticulaires. Le CA vote l'attribution d'une subvention de 100€ à « Intégrale image », association organisant le festival.

#### 5. Questions diverses

→ Jean-Yves Gresser fait un appel à des images stéréoscopiques récentes sur l'Australie et les territoires asiatiques proches dans le cadre du groupe Patrimoines & Voyages.

→ Patrick Demaret fait part de ses craintes sur la pérennité de notre partenariat avec la ville de Bry à la suite du changement de l'équipe municipale. Le contrat avec Bry devant être renouvelé en février 2022, il propose de travailler sur les différentes options permettant d'assurer durablement la sauvegarde du patrimoine du Club.

Le secrétaire du SCF, Thierry Mercier